Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213502040-20260302-D2026_12-DE

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Commune de Nouvoitou

Séance du Conseil municipal
2 mars 2026 à 20 heures

Le 2 mars 2026 à 20H, le Conseil Municipal de la Commune de Nouvoitou s'est réuni à la Mairie, après convocation du 24 février 2026, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEGAGNEUR, Maire.

PRÉSENTS : : JM. LEGAGNEUR - P. CABARET - MP. ANGER – J. HARDOUIN – A. BELLAMY - A.M SELLIER - F. TRUPIN - A. BROSSAULT – P. VAUR - L. GOUPIL – A. GEORGEAULT - - I. PRESSE - A. DAMIANO - M. BOISSEAU – M.A PRESSET – D. LANGANNE - C. BRETAIRE

ABSENTS EXCUSÉS : A. DERREY

ABSENTS : - F. TACHEN - JL. DULAC

PROCURATIONS : A. DERREY donne procuration à P. CABARET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie Paule ANGER

2026-12 DENOMINATION DE L'ESPACE JEUNES

Dans le cadre de l'ouverture prochaine du nouvel Espace Jeunes communal, la collectivité a souhaité doter cet équipement d'un nom porteur de sens, facilement identifiable et en adéquation avec les valeurs éducatives du service.
Afin de conférer à cet équipement communal une identité forte, claire, attractive et en adéquation avec ses missions, de nombreux échanges ont été menés avec des membres de la communauté éducative.
Le nom retenu est « La Casa ». **La Casa,** qui signifie « la maison » en espagnol, renvoie à l'idée d'un lieu accueillant, chaleureux et sécurisant. Cette dénomination traduit la volonté de faire de cet espace un véritable lieu de vie pour les jeunes : un endroit où ils peuvent se retrouver, échanger, construire des projets, s'exprimer librement et développer leur autonomie dans un cadre bienveillant.
Ce nom présente également plusieurs atouts :

- **Une identité forte et mémorisable,** simple à retenir et facilement appropriable par les jeunes ;
- **Une dimension conviviale et fédératrice**, favorisant le sentiment d'appartenance ;
- **Une image moderne et dynamique,** en cohérence avec les attentes du public adolescent ;
- **Un message implicite positif**, soulignant que cet espace est « leur maison », un lieu pensé pour eux et avec eux.

La commune affirme sa volonté de proposer un équipement structurant, accessible et attractif, contribuant pleinement à la politique éducative locale et à l'accompagnement des jeunes vers la citoyenneté et l'autonomie.

Cette dénomination, effective à compter de l'ouverture du nouvel Espace Jeunes, permettra de mieux identifier l'équipement dans les supports de communication, les échanges avec les familles et les partenaires institutionnels.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213502040-20260302-D2026_12-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la volonté municipale de valoriser les équipements publics en leur attribuant des noms identifiables et porteurs de sens,
Considérant, l'intérêt de donner aux locaux de l'Espace Jeunes un nom officiel afin de faciliter son identification, sa communication auprès des usagers et son ancrage dans la vie locale,
Considérant les échanges menés avec les jeunes usagers, les élus, les agents, les responsables des services en amont de cette proposition

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE la dénomination de l'Espace Jeunes « LA CASA ».**

Vote : Pour : 17 voix/contre : 0 voix/abstention : 1

Extrait conforme au Registre des Délibérations,
A Nouvoitou, le 2 mars 2026
Le Maire,
Jean-Marc LEGAGNEUR